

La Beaume Claire

Bulletin d'information de l'Association Vivre à Labeaume

Association loi de 1901 pour le développement harmonieux de Labeaume et la protection de son site.

Association agréée dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie par les arrêtés préfectoraux n° 95-827 et 95-828 du 21.08.1995

Association locale d'usagers agréée au titre de la loi SRU par arrêté préfectoral n°2002-1847 du 30.07.2002.

Site: www.vivre-a-labeaume.org

Numéro 28 - Automne Hiver 2010

Sommaire

p.1	Editorial
p.2-3-4	La station d'épuration
p.5-6	Une architecture durable
p.7-8	Affichage et signalétique
p.9	Hanna Ben Dov
p.10	Dernière heure: la rivière.

EDITORIAL

Quelle concertation???

Alors même que dans notre éditorial du printemps, à la suite d'une réunion publique organisée par VAL, nous envisagions avec optimisme la possibilité d'un dialogue avec la mairie, nous devons malheureusement bien constater qu'il n'en est rien... Rien de ce qui avait été évoqué à propos de la station d'épuration par le maire lors de cette réunion ne s'est vérifié... On lira à ce sujet l'historique de cette affaire...

Par ailleurs, dans sa réunion du 13 octobre dernier, la municipalité a décidé d'approuver les deux projets de modification de chemins comm

unaux engagés en toute irrégularité il y a plusieurs années par des initiatives privées. Les nombreuses interventions orales ou écrites que nous avons formulées durant tout ce temps n'ont à aucun moment été discutées, et nous devons envisager d'aller devant le tribunal administratif pour que la réglementation concernant le domaine public routier s'applique à Labeaume comme ailleurs.

Par ailleurs, nous signalons à plusieurs reprises ci-après, les difficultés de communication que nous rencontrons avec la mairie. Depuis l'élection de la nouvelle municipalité, aucun de nos courriers, même s'il est en copie d'une administration, envoyé en recommandé avec accusé de réception ou accompagné d'un constat d'huissier, ne trouve d'écho... Nous avons d'ailleurs appris que cette situation était fréquente, nombre de nos concitoyens ne connaissent pas meilleur sort que nous, pour leurs courriers sur l'humidité dans le village, la gestion des bords du CD 245, la circulation, la signalisation des hameaux ou tous autres sujets. Vous pouvez nous envoyer vos témoignages sur le sujet, nous nous en ferons l'écho si vous le souhaitez. Vivre à Labeaume, de son côté, a écrit quinze fois (sur divers sujets) à monsieur le Maire depuis son élection et n'a jamais reçu UNE réponse écrite... Curieuse attitude pour quelqu'un qui annonçait dans son programme la transparence et la relance de la concertation.

S'agit-il d'un refus de transparence et de concertation, utilisé comme un système de gestion vis à vis d'une association doublement agréée, ou tout simplement d'impolitesse?

Le conseil d'administration de Vivre à Labeaume

« Vivre à Labeaume »

souhaite à tous les Labeaumoises, de très bonnes fêtes de fin d'année, et leur présente ses vœux sincères pour une année 2011 plus citoyenne et plus fraternelle, dans un monde en paix, dans une nature préservée et dans une économie plus souriante.

La station d'épuration du village : une affaire longue et compliquée!
Depuis des années VAL se bat pour la préservation de la rivière. En 2009 et 2010, nous avons à nouveau tenté de mettre la pression sur les différents interlocuteurs responsables de la gestion et de l'entretien de la station d'épuration (STEP) de Labeaume dont nous avons relevé les manques depuis fort longtemps. Voici un historique (simplifié) de cette année d'action.

HISTORIQUE

Le 11 aout 2009 : Rapport alarmant du SATESE (Service d'Assistance Technique aux Stations d'Épuration (dépendant des directions départementales du territoire de Drôme et d'Ardèche et du développement durable, service de l'eau). Ce rapport a été rendu public le 28 septembre 2009 soit après la saison estivale : «rejets et troubles, l'eau de la rivière est de très mauvaise qualité, le champ d'épandage n'est plus en état de fonctionner; **un gros problème sanitaire se pose**» (Le rapport pointe la présence de nombreux baigneurs).

Lors d'une réunion d'information, **le 5 janvier 2010**, à Largentière, le SEBA (Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche) nous dit n'avoir constaté aucun problème sur la STEP de Labeaume...

En février, nous recevons le rapport du SATESE et nous contactons le SEBA le 1^{er} mars : Nous lui demandons quelles suites à donner à ce rapport et quelle est leur stratégie à court et moyen terme pour notre STEP.

Réponse du SEBA le 8 mars: Rien en ce qui concerne le rapport du SATESE

Le 25 avril réunion publique de VAL (présence du maire et de M. Fialon). Le maire déclare: «Il est évident pour tous que la STEP actuelle est très mal placée». Mais il est d'accord pour reconnaître qu'une station de plus grande capacité est à étudier. Il aurait même évoqué le problème avec le maire de St Alban qui serait intéressé. Il est très conscient du problème et déclare qu'il proposera au conseil municipal de prendre un arrêté pour interdire la baignade au village en aval du pont.

Conjointement avec la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature)nous envoyons une lettre au maire **le 6 juillet** avec copie au sous-préfet demandant de prendre cet arrêté. Sans réponse du maire.

Le sous-préfet, par lettre du **16 juillet** nous écrit: «J'ai informé M le Maire de la nécessité de prendre un arrêté d'interdiction de baignade sur les sites concernés pendant la période estivale.» La mairie nous a toujours dit qu'elle n'avait rien reçu du sous préfet.

Afin de préserver les baigneurs, nous distribuons des tracts à partir du **25 juillet** pour les informer du risque encouru à se baigner en aval du village. Bon accueil des touristes.

Affichage en mairie:«la qualité des eaux de baignade est bonne *«au pont de La Beaume»*. Le document indique St Alban et fait donc référence au lieu de baignade situé au pont de Peyroche. **Qui parmi les touristes sait que le pont de La Beaume est en fait situé à Peyroche?**

Le 4 août rencontre avec Max Reynouard qui nous dit: la STEP a été réparée par le SEBA, (isolation d'un drain d'épandage), et maintenant elle fonctionne correctement.

Courrier au SEBA le 10 août pour leur demander la nature des travaux effectués sur le champ d'épandage. Nous demandons également la fourniture des plans de la station et du champ d'épandage.

Réponse le 17 aout: Le SEBA confirme que la station est bien en fonctionnement y compris le champ d'épandage. Début juillet, il y a eu nettoyage du poste de relevage, il n'y a pas de plans du champ d'épandage. Aucune réponse sur la réparation du champ d'épandage.

Rencontre fortuite sur la STEP le 17 août avec M Thomas Directeur général du SEBA. Il nous a vus ouvrir les regards et prendre des photos. On lui fait constater que le champ d'épandage n'est pas alimenté et bien que le filtre à pouzzolane le soit, la sortie du filtre est sèche comme le départ des drains alors qu'on estime à cette période les effluents à 50 à 60 m³ par jour.

Nous lui faisons constater qu'un drain sur trois est bouché. Et nous lui proposons une réunion pour discuter de tout cela.

Courrier au maire avec copie au SEBA le 20 août : Nous indiquons nos constatations du 17 août et demandons une réunion technique. PAS DE REPONSE de la mairie

Réponse du SEBA le 23 août: «Il n'est pas anormal de constater un débit en entrée de filtre mais pas en sortie donc on ne peut pas tirer de conclusions.... J'ai demandé à prendre des dispositions pour interdire l'accès aux ouvrages» Pas de réponse sur l'alimentation du champ d'épandage et la tenue d'une réunion technique.

25 août rencontre d'un technicien de la SAUR sur la STEP, mesurant les installations pour réaliser les plans de la STEP. Il nous dit que bientôt les accès à la STEP seront tous interdits. Il nous dit avoir bouché un drain **début juillet** car il était responsable d'un rejet dans la rivière. **Nous avons filmé un rejet dans la rivière le 12 août soit un mois après.** Nous lui demandons pourquoi les boues ne sont plus retirées hebdomadairement du décanteur alors qu'elles l'étaient l'an dernier. Réponse : Nous avons «optimisé le fonctionnement» en ne les retirant que tous les deux à trois mois. (six mois dans les faits)

26 août la SAUR pose des barres et des cadenas sur la totalité des regards.

1^{er} septembre nous vérifions le départ du champ d'épandage. Il n'est toujours pas alimenté et toujours sec.

10 septembre: débordement spectaculaire du décanteur digesteur, un résident appelle la SAUR. Un nouveau technicien de la SAUR vient en urgence. On lui signale qu'il n'y a plus de boues retirées, que le filtre à pouzzolane est toujours sec et vide, et que l'alimentation du champ d'épandage est toujours sèche. (C'est le technicien qui a ouvert les appareils): Il trouve ces deux indications totalement anormales et déclare qu'il fera un rapport à la SAUR le lundi 13 septembre. Nous n'aurons plus de nouvelles de lui...

Le 13 septembre nous constatons à nouveau que le champ d'épandage n'est toujours pas alimenté. Suite à la crue, un drain est complètement mis à nu, et on voit le Bidim (voile qui recouvre le champ d'épandage). Le gravier du champ d'épandage est toujours sec.

Tentative de discussion en mairie lors du conseil municipal du **mercredi 15 septembre**. Le maire dit qu'il refuse de discuter avec nous.

Conseil municipal **le 13 octobre** au cours duquel le Maire déclare avoir reçu de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) un courrier indiquant que la nouvelle législation sur la qualité des eaux de baignade conduira à un classement qualité insuffisante pour la baignade et qu'il est donc nécessaire de prévoir les modifications de notre STEP (d'après la nouvelle norme: 18 sites non conformes dont 6 sites ardéchois dont un en aval de Labeaume). Le maire annonce qu'il va demander au SEBA une étude d'implantation d'une nouvelle station.

Le 9 novembre, lors d'une réunion à Labégude sur le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), Jean Pascal, Président du SEBA, finit par admettre «qu'il y a peut être des fissures», ce qui expliquerait que les drains et le champ d'épandage restent secs... Il ajoute que si la réparation de la station actuelle n'apparaît pas possible, l'idée d'un branchement sur la station de Ruoms (dont l'agrandissement est à l'étude) lui paraît préférable à celle de la construction d'une nouvelle station d'épuration de l'autre côté de la rivière. Élément nouveau, a priori discutable et sur lequel nous allons travailler. Nous sommes partisans d'une solution rapide, simple, écologique, et autonome.

En conclusion :

Nous avons eu raison d'insister et de nous bagarrer: à la fin, nos hypothèses vont probablement se vérifier. Si cela est le cas, cela voudra malheureusement dire que tout ou partie de nos eaux usées se sont infiltrées sans traitement dans le milieu naturel. Bonjour la pollution....!

Nous ne baissons donc pas les bras. L'enjeu est important. La rivière a toujours fait vivre le village et nous ne pouvons laisser les instances dirigeantes négliger un tel problème. Pour l'instant nous restons convaincus que les effluents du village ne sont pas traités comme ils devraient l'être et que la station du village est sous dimensionnée et n'est plus en état de fonctionner.

Nous sommes malheureusement tributaires du SEBA pour qui Labeaume n'est évidemment pas une priorité, et nous demandons donc à la mairie d'entamer les démarches pour récupérer sa compétence assainissement*.

Malgré de multiples tentatives pour travailler avec la mairie, celle-ci refuse de nous entendre. Le maire n'a pas tenu l'engagement qu'il avait pris publiquement, d'interdire la baignade en aval du pont du village afin de garantir la sécurité des baigneurs.

Nous avons demandé à la police de l'eau (ONEMA) et à la DDT (service de l'eau) les résultats d'analyse périodique effectués sur la rivière. Nous devrions avoir un rapport définitif en fin d'année mais nous savons (nous avons assisté au prélèvement d'août de l'ONEMA) que l'impact sanitaire sur la rivière était important. On espère que le SEBA sera tenu d'intervenir à la suite de la parution du rapport définitif sur ces analyses.

Nous avons envoyé une lettre le 26 août au SEBA et à la mairie pour une demande de concertation, sans aucune réponse, comme toujours.

Le SEBA est en train d'expertiser le fonctionnement de la STEP. Nous espérons en savoir bientôt plus sur ce qu'il en est des «fissures»... et des analyses

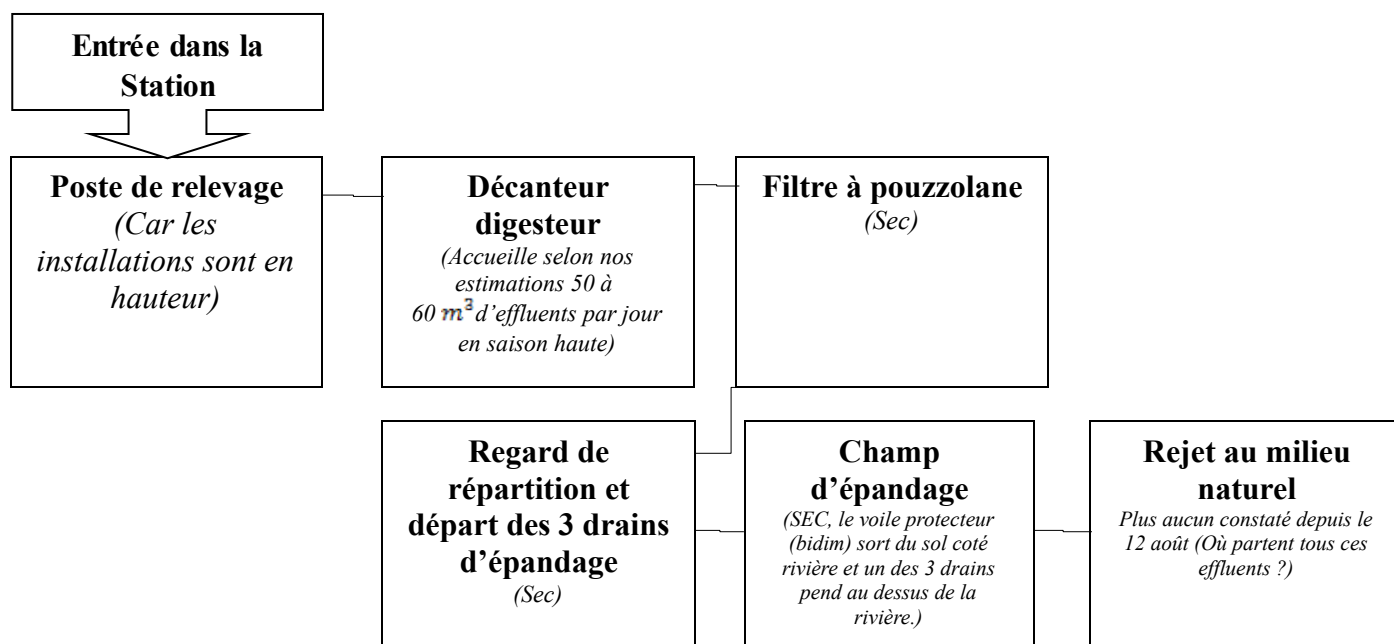
A suivre....

Olivier SOULAS et Daniel ROCHETTE

*** Pour info:**

Fonctionnement des différents organismes: La commune délègue sa compétence assainissement au Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche (SEBA) qui délègue lui même les compétences techniques à la SAUR (concessionnaire privé). La commune a beau jeu de dire qu'elle n'est pas responsable, et l'utilisateur final s'entend systématiquement répondre: « ce n'est pas moi, c'est l'autre...»

**** Schéma simplifié de la Station d'épuration de Labeaume avec nos observations**



Dernière nouvelle(15 décembre): l'environnement de la station bouge... ce qui pourrait (peut être) faire également évoluer plus rapidement cette dernière! Voir à ce sujet notre article en dernière page....!

Architecture durable à Labeaume

Le terroir Labeaumoïse tel qu'il existait il y a encore cinquante ans était déjà un exemple de développement durable. Les pierres des maisons et des clôtures étaient extraites des terrains eux-mêmes, les eaux de pluie des toits ou des dalles étaient ramassées dans des citernes et des gours maçonnés, les cintres des voutes étaient réemployés, les pierres de taille réservées aux encadrements provenaient des mêmes bancs que celles utilisées à la maçonnerie des murs, un triangle de décharge, au-dessus des linteaux, rappelait quelquefois le fronton des édifices plus riches. Les proportions étaient simples, dictées par la nécessité, privilégiant toujours le rapport le plus favorable de la surface construite et du périmètre des murs. Une architecture sobre, économe (un rez-de-chaussée de travail, de stockage et pour le bétail, surmonté d'un étage d'habitation) tirait toujours partie du terrain et de ses dénivelés.

La plupart des maisons anciennes que l'on voit encore datent de l'âge d'or des vers à soie et de l'olivier, après la fin des guerres napoléoniennes et avant l'arrivée de la rayonne et de l'huile d'arachide et surtout du dépeuplement provoqué par la guerre de 14. Il n'y a qu'à voir les monuments aux morts de chaque village.

Un chef-lieu au bord de la rivière, un hameau, Chapias et des grandes fermes isolées, telles l'Abeille ou Champrenard. Telle était la commune de Labeaume. Un semis de maisons isolées, prolongeait cette armature, car il fallait un très grand terrain pour survivre dans l'agriculture de subsistance des bioules, pour faire paître des chèvres et couper le bois nécessaire à la cuisson et au chauffage. La route goudronnée et l'eau courante datent ici de la fin des années soixante.

Le long des routes, cet état ancien a aujourd'hui disparu, mais il en subsiste encore des témoins dans les écarts. Que peut-on souhaiter aujourd'hui? En un premier temps, éviter les enduits colorés –ou trop clairs- qui rappellent plus les marinas de la côte varoise que les couleurs des maisons rurales qui étaient (pierre ou enduits) celles du terrain dans une gamme infinie de gris chauds. Seules les tuiles des toits donnaient quelques notes colorées, les volets et les fenêtres étaient peints d'un blanc mélangé à tous les restes de couleurs, les portes principales et les portes charretières étaient souvent en bois naturel. Aujourd'hui, il n'est pas question de rester dans la seule imitation des formes de ce qui fut, mais d'en garder l'esprit. Mais il est bien certain que le développement des huisseries contemporaines comme des couleurs industrielles ouvrent le champ des possibles et par là même obligent à la réflexion. Le «bien faire» passé était le résultat de la nécessité. A la lenteur des décisions anciennes succède la vitesse des choix actuels. Les libertés actuelles ont pour contrepartie le temps de la réflexion.

La plupart des maisonnettes contemporaines sont peu isolées et ont un mauvais coefficient de forme. Elles vont provoquer pour leurs propriétaires, pour les résidents des périodes hivernales surtout, des charges de chauffage croissantes alors que nous subissons la hausse continue des coûts de l'énergie.

Que veut dire un «coefficient de forme»? Deux choses essentielles:

1. La surface des murs et des toits nécessaire pour enclore un volume ou une surface utile.
2. Tous les rapports que l'on peut tirer de ces éléments, qui conditionnent le prix de construction au m² comme la déperdition future d'énergie pour lutter contre le froid ou le chaud.

Evidemment, il faudrait en plus tenir compte de l'orientation, des ombres portées, mais ceci mériterait un exposé tout consacré à ces problèmes. En résumé, la maison n°2 sera plus chère (au m² utile) à construire et à chauffer de 77% que la maison n°1 et plus chère de 13% que la maison n°3, elle-même plus chère de 56% que la maison n°1. En encore plus résumé, plus les formes sont simples et plus les dimensions sont grandes, meilleur est le coefficient de forme.

A propos de la signalétique et du mobilier urbain ...

Le village de Labeaume bénéficie à juste titre du label départemental «Village de caractère», un label réservé jusqu'ici à quelque 20 villages de l'Ardèche.

Le cœur de notre Village bien accroché aux falaises de la Beaume mérite incontestablement ce label reconnu par les nombreux estivants. Ceci dit, le territoire de Labeaume s'étend sur 1776 ha où serpentent une multitude de sentiers, chemins et/ou voies communales (VC) qui mériteraient d'être eux aussi (correctement) balisés. C'est à ce niveau qu'interviennent les notions de signalétique et de «mobilier urbain».

Depuis l'entrée en fonction de la nouvelle équipe municipale, au printemps 2008 nous réclamons une (ré) organisation complète de la signalétique sur l'ensemble du territoire de la commune. En vain ! Toutes nos démarches auprès du Maire lui-même se sont soldées par un silence assourdissant. Comme pour toutes les autres questions posées au Maire, que ce soit au nom de l'Association ou à titre privé, aucune réponse, pas même un accusé de réception!

Rencontré inopinément, le maire nous a déclaré avoir répondu via le journal communal! Vérification faite, nous avons en effet pu retrouver un entrefilet dans le journal communal de juin 2009 qui pourrait être celui auquel notre Maire faisait référence. En voici le contenu:

«Pour ce qui est de la réglementation sur les panneaux publicitaires et l'autorisation d'afficher dans des espaces définis concertés et bien délimités , sa mise en place est retardée pour cause de réflexion au sein de la Communauté des Communes des Gorges de l'Ardèche pour l'ensemble des 15 communes. Nous sommes impatients de voir la concrétisation de ce dossier afin de limiter, voire d'éliminer cette pollution visuelle.»

Nous aussi! Cela fait maintenant 18 mois que cette réflexion est en cours. On peut supposer que des décisions de cet ordre peuvent être prises plus rapidement, d'autant que la réglementation en la matière est relativement simple et claire (Cf. le guide «Kivoitou» présenté sur le site internet de [«paysagesdefrance.org»](http://paysagesdefrance.org)).

Il est vrai que quelques panneaux ou réglettes signalétiques ont été récemment implantés, mais sans aucune concertation et pas toujours à bon escient: Certains sont très différents de l'existant en taille et en graphisme, et créent un désordre supplémentaire. L'un, à l'entrée du chef lieu, double ce qui existait et ne fournit aucune information nouvelle (les services étaient déjà signalés), un autre à l'entrée de Chapias (qui signale le cimetière et l'église... du chef lieu!), d'autres enfin introduisent la confusion (ainsi la Théoule qui est signalée vers le Nord sur le chemin de Boulet alors que le quartier se développe de part et d'autre du CD 245...)

Nous demandons donc à nouveau à la Mairie de Labeaume d'organiser dans les plus brefs délais une réunion d'information sur la mise aux normes de l'affichage publicitaire et sur l'installation de «réglettes» indicatrices complémentaires cohérentes et d'en arrêter les modalités d'exécution.

Non seulement ces dispositions apporteraient une réponse à l'actuelle pollution visuelle engendrée par les anarchiques panneaux qui fleurissent un peu partout, mais elles seraient bien utiles voire indispensables aux nombreux visiteurs ou touristes à qui on impose un véritable jeu de piste dont ils se passeraient bien ...!

Ci-après nous vous livrons trois exemples destinés à étayer nos propos.

La première photo nous montre le croisement du CD 245 et du chemin de Laurençon; la plaque indicative du quartier est inexistante depuis plus de douze ans. Après l'avoir signalé au Maire en 2009, nous attendons toujours la nouvelle ...



La seconde prise de vue est une belle illustration de la qualité paysagère et signalétique



La troisième résume à elle seule la pollution visuelle et la confusion d'informations signalétiques à une patte d'oie stratégique sur le territoire de la commune. Elle a pourtant été déjà fortement «allégée»!



Pierre Verbeure.

HANNA BEN DOV, artiste de Labeaume

Hanna Ben Dov, sa maison (une ruine dont elle avait de ses mains refait le toit), sa peinture, sont des souvenirs inséparables de Labeaume.

La lumière de Labeaume lui convenait, elle ne pouvait pas peindre en Israël où la lumière était trop dure disait-elle. Elle aimait les rochers, les toits du village qu'elle voyait de son balcon. Elle les recréait. Son regard sur les choses, les objets, faisait qu'un bouquet –même fané- reprenait vie d'une façon qui ne tenait qu'à elle.

Nous habitons une maison voisine et j'allais lui rendre visite. Elle m'accueillait dans sa cuisine où le tic-tac d'une horloge marquait le temps. Si elle n'était pas en train de peindre, elle m'offrait un café.

Son atelier au premier étage de sa maison était une grande pièce qui donnait sur les toits et les rochers de Labeaume.

Près de la fenêtre, sur une table, elle disposait des objets sans intérêt en apparence, mais qui étaient le point de départ de sa recherche. Elle était sûre d'elle, décidée mais elle n'expliquait pas le pourquoi de l'abstraction de ses tableaux. J'étais à la fois intriguée et émerveillée par ce qu'elle créait sur sa toile.

C'est en regardant son travail en train de se faire que j'ai pu apprécier ce qu'on appelle la peinture abstraite.

Elle avait organisé un groupe d'élèves à Paris et pendant trois ans, j'ai suivi ses cours ; des cours très classiques. Etude de plâtre, de nus, des natures mortes. Ses cours étaient exigeants, mesure-mesure, construis disait-elle. Elle n'acceptait pas l'à-peu-près.

Mais c'est à Labeaume qu'elle était vraiment elle-même. Après une journée de travail, elle descendait chaque jour se baigner, retrouver la rivière, les rochers, dont elle avait besoin.

Une photo la représente dans sa maison, un grand bouquet de monnaie du pape sur la table de pierre, quelques pommes de pin. Hanna était belle et heureuse chez elle...

A sa mort, elle a fait don de tous ses tableaux à notre commune. Une grande partie a été récemment mise en vente à Paris, on peut regretter que ses œuvres inspirées par Labeaume soient dispersées dans l'indifférence.



Christine CHEMETOV-SOUPAULT
Le 02/12/2010

DERNIERE HEURE : DU NOUVEAU POUR LA RIVIERE AU SABLAS??

Une réunion s'est très récemment tenue en mairie avec le Syndicat Beaume Drobie, le SEBA et l'ONEMA. La mairie, inquiète de la dégradation très rapide de la berge en amont du pont, a plaidé pour des travaux d'urgence permettant d'empêcher que le passage de la Charreyrassse au Sablas ne soit emporté lors des prochaines crues de printemps.

Il y aurait consensus, compte tenu de cette urgence, sur une solution consistant en un déplacement mesuré de galets (300 à 400 m³) à partir de l'extrémité de la laisse centrale vers l'amont du pont pour protéger la route. Un déplacement similaire serait fait au niveau de la laisse latérale rive droite (Saint Alban) pour protéger le «champ d'épandage» de la station d'épuration.

Ces travaux provisoires (nous savons tous que les galets seront rapidement déplacés à nouveau par les crues) donneraient le temps de lancer parallèlement une étude globale d'aménagement d'ensemble, sous maîtrise d'ouvrage du syndicat de rivières Beaume Drobie, en vue de recréer pour la rivière un cheminement de lit mineur plus central et des aménagements de lit majeur en pentes régulières et plantées, permettant de retrouver des profils plus naturels, semblables à ceux des années 60. Le programme de cet aménagement d'ensemble intégrera obligatoirement les réflexions sur le devenir de la station d'épuration, ainsi que sur la mise en valeur et la réhabilitation du béal du moulin.

Cette étude, qui permettrait par ailleurs d'abandonner toute idée d'enrochement lourd des berges, serait financée conjointement par la commune, le SEBA et le syndicat Beaume Drobie, avec les aides habituelles (Agence de Bassin, Région, département...)

Notre association – conformément à ses statuts - devrait être associée à la discussion sur le programme, les objectifs, et les résultats de cette étude d'ensemble. Nous veillerons tout particulièrement à ce qu'une solution pérenne soit trouvée pour la mise en valeur globale du béal dont l'entrée, à peine dégagée par les crues de ces derniers mois, serait –provisoirement nous assure- t-on- à nouveau recouverte de galets pour quelques saisons.

Claude GUARY

